Paris, le 28 septembre 2022

Compte-rendu du groupe de travail « Relocalisation des services du MAA »

du 23 septembre 2022

L'UNSA était représentée par Jérôme Chaur et Nicolas Martel.

Ce groupe de travail était présidé par Philippe Mérillon, secrétaire général adjoint du MASA, en présence de Marc Rauhoff, sous-directeur de la logistique et du patrimoine.

Il a concerné plus particulièrement les opérations de déménagements des services.

Site de Varenne

Bâtiment E : les travaux sont terminés. La période de levée des réserves est en cours. Le SRH a rejoint en totalité le bâtiment E. Il reste des déménagements d'archives.

L'administration met en avant les améliorations du bâtiment comme le toit végétalisé, l'amélioration des circulations, mais également :

- la réfection de la Salle Sycomore avec un agrandissement pris sur l'ancien local technique (l'équipement informatique est en cours) ;
- la reprise des escaliers et ascenseurs : tout a été refait et tout est bien accessible, y compris les entresols. Les accès handicapés sont aux normes.

Nouvelle galerie au rez-de-chaussée
Bat E

Questions des Organisations Syndicales (OS) :

Aménagement fonctionnel des bâtiments :

- Bâtiment D : Les WC pour personnes à mobilité réduite posent encore soucis. Les espaces sont insuffisants.

- Bureaux refuges : L'accessibilité n'est pas optimale sans les ascenseurs, en particulier pour les personnes à mobilité réduite.

- Bâtiment E : Les services sont éparpillés dans le bâtiment, en particulier le SRH. C'est un problème pour le collectif de travail.

  Réponse de l'administration : Les ascenseurs ne sont pas à tous les étages en raison de contraintes techniques. L'administration a donc fait le choix de positionner les bureaux des personnes à mobilité réduite sur les étages où ils ont effectivement accès. D'autre part, l'administration convient que les services sont éparpillés dans les étages, cependant tous les services du SRH sont pour la première fois réunis dans un seul bâtiment. Dans tous les cas, l'administration entend les remarques des agents. Des ajustements et calages complémentaires pourront être faits en matière de microzoning.

- Bureaux témoins : Les OS demandent à faire une visite des bureaux témoins prévus pour plusieurs agents, notamment pour obtenir des explications d'agencement.
  Réponse de l'administration : Des visites seront proposées sur les bureaux témoins.

Bâtiment C :

Le bâtiment est désormais vidé. Les marchés de travaux vont être notifiés.

- Les travaux débuteront en décembre 2022
- Objectif : livrer le bâtiment fin 2023.

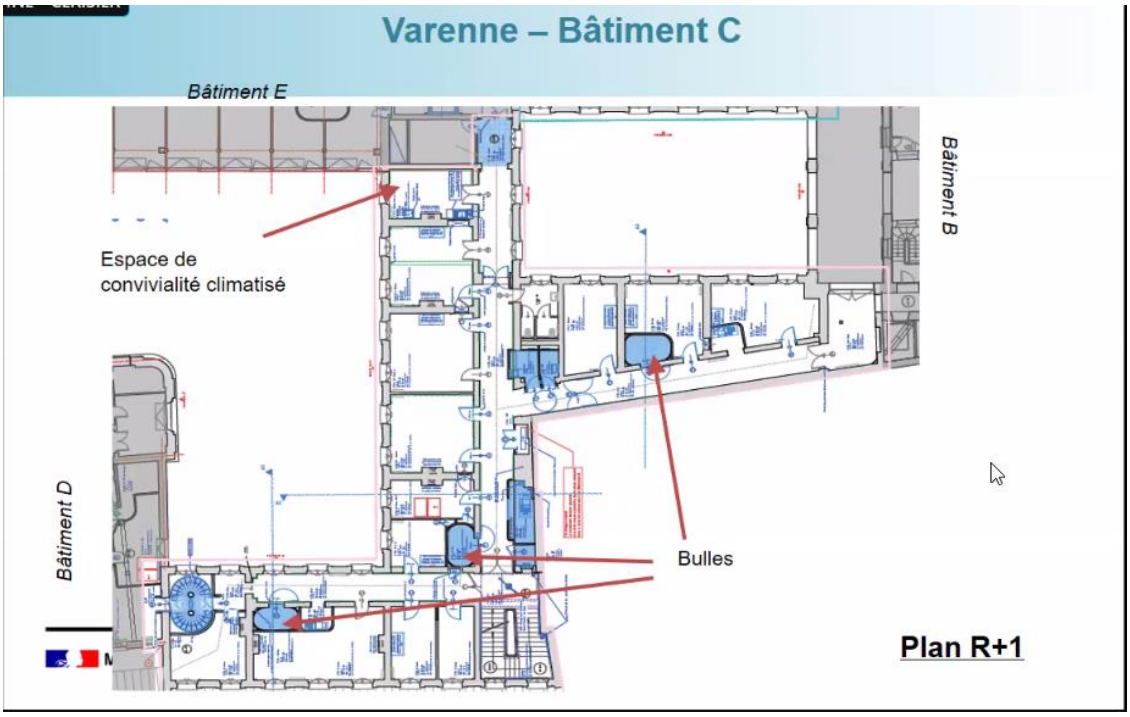

En bleu : nouveau espaces créés.

Les aménagements prévus sont comparables à ceux du bâtiment E. Ce bâtiment connaitra aussi une restauration de façade et une réfection des cours (pavage).

Enfin, un escalier sera créé pour permettre une circulation vers le bâtiment E sans passer par la cour.

De nouveaux espaces seront créés : petites salles pour permettre des réunions en mode hybride (présentiel et visio) ainsi que des bulles individuelles pour participer à des visios .

Le bâtiment C accueillera **140 postes de travail**. Il accueillera les actuels occupants du bâtiment C, ainsi que les agents du SNUM actuellement à Maine.

Nuisances sonores : La SDLP fera des informations quant aux travaux à venir comme pour les travaux du bâtiment E. Toutefois, les nuisances seront moins fortes et moins fréquentes que pour les travaux du bâtiment E.

Remplacement des huisseries : Le prototype de fenêtre a enfin été validé par le CRMH (Conservatoire Régional des Monuments Historiques). Les travaux seront faits au printemps 2023 pour le remplacement de 69 huisseries.

Signalétique : Poursuite des modifications des signalétiques du bâtiment D.

Site Barbet de Jouy :

Requalification de l'entrée du site : Des sondages géotechniques complémentaires sont nécessaires au sous-sol. Un diagnostic amiante devra également être fait au 4ème trimestre 2022. Un nouveau permis de construire sera déposé. Cela ne perturbera pas les travaux qui doivent être réalisés en 2024 et dont le démarrage est conditionné aux accès parking. En effet, les travaux amèneront la fermeture des parkings Barbet de Jouy ; il faudra donc, au préalable, que les parkings de Varenne soient accessibles et pour cela, il faut que les travaux sur Varenne soient terminés.

Huisseries et rénovation toiture côté sud : Le permis pour les huisseries (470 prévues) et rénovation de la toiture sud est déposé. La remise des offres est prévue pour le 3 octobre avec un début des travaux au 1er trimestre 2023.

Monte-charge : Travaux terminés.

Chaufferie nord : L'étude est en cours.

Questions des Organisations Syndicales :

- En ce qui concerne le parking Barbet de Jouy, comment sont gérés les besoins pour les agents ?
  Réponse administration : Les besoins de parking sont satisfaits par le parking de Barbet de Jouy avec quelques jours de tensions sur les places.

Site de Vaugirard :

Le déménagement est en préparation. Les zonings des bureaux DGAL et CGAAER sont finalisés.

Les travaux de cloisonnement, réfection des peintures et création de salles de réunion sont prévus de septembre 2022 à début 2023.

Questions des Organisations Syndicales :

- Est-ce que le bureau ASMA est conservé ?
  Réponse de l'administration : Oui, il sera au rez-de-chaussée et sera partagé avec la brigade sanitaire.

- Comment sera gérée l'arrivée des agents de la SSA ?
  Réponse de l'administration : Un nouveau zoning intègre l'arrivée de ces personnels. Il n'y aura pas de densification car des postes de travails du CNA (Conseil national de la Consommation) seront déménagés à Maine. Les salles de réunions ont été réduites pour permettre d'accueillir ces agents sans densifier les bureaux.

Travaux de la fédération des mutuelles proche de VAUGIRARD : jusqu'à fin 2024

Un planning des travaux a été transmis au MASA et précise, semaine par semaine, les périodes avec les nuisances sonores les plus importantes (démolition notamment).

Des mesures acoustiques seront faites, accompagnées d'aménagements pour limiter les nuisances sonores. Les agents de Vaugirard seront informés.

Site d'Auzeville

Réhabilitation de l'ancienne salle informatique (projet Exsi) : Mise à disposition de la salle pour les agents début octobre.

Réfection de l'étanchéité des toitures : La fin des travaux est prévue pour fin septembre.

Reprise d'épaufrures sur poteaux béton : Ces travaux ne commenceront que début 2023

Voirie véhicule : Racines sous le revêtement bitume.

Questions des Organisations Syndicales :

- Des racines d'arbres déforment de plus en plus la chaussée et gênent la circulation des véhicules à l'entrée du site. Quelle intervention est prévue ?
  Réponse de l'administration : L'administration va étudier la question.

Site de Maine

Restructuration bâtiment D : Le bâtiment de Maine est progressivement libéré par AgroParisTech.
Un concours d'architectes va être lancé pour un choix en février 2023. Les travaux se dérouleront en 2024-2025.

Questions des Organisations Syndicales :

- Les agents SNUM nouvellement arrivés sont satisfaits des locaux. Un bémol, le restaurant administratif est loin (20 mn). Il est demandé d'avoir une salle de convivialité au bâtiment B.
  Réponse de l'administration : Sur le principe, l'administration est favorable. A voir avec le chef du SNUM et le bon état sanitaire de la salle (humidité). L'administration rappelle qu'il est possible de rejoindre le restaurant rue Barbet de Jouy en 15-20 mn à pied.

Autres réponses de l'administration aux question des OS :

- La défense incendie a été rénovée en 2018,
- Archives du SRH et de l'ASMA : Une évacuation est programmée pour les archives du SRH. Le transfert des archives de l'ASMA devrait être géré concomitamment avec les archives du SRH,
- Nettoyage des locaux : Les locaux sont nettoyés comme les autres sites. Des opérations de nettoyages complémentaires seront faits si nécessaire (moquettes).
- Fontaines à eau : les filtres sont changés régulièrement par le prestataire. Si problème, les agents peuvent le signaler.
- Bornes de vote à Maine ? : Des bornes seront installées en administration centrale. Il est prévu d'avoir une ou deux bornes à Maine.

Sobriété énergétique

Un plan de sobriété doit être présenté par le gouvernement début octobre.

Le programme MASA sera décliné en 12 axes répartis sur 5 thématiques (rénovation des batiments, consommation énergétique, mobilité durable, communication et numérique).

Pour le ministère de l'agriculture, plusieurs mesures de court terme sont proposées : limitation des températures de clim et de chauffage, augmentation des consignes, climatisation de température du Data-center d'Auzeville, passage en LED et éclairages automatiques dans les bureaux.

Il y aura un volet communication important pour les mesures de moyen terme.

Prochain GT : 17 novembre 2022 à 10 h